Je déménage bientôt. Dois-je conclure un nouveau contrat d'énergie pour ma nouvelle adresse ?

Notre réponse

Cela dépend.

Vous devez conclure un contrat d'énergie si?vous n'avez pas de contrat d'énergie actuellement. Par exemple?:

- parce que ce sera votre premier logement?;
- parce que les contrats d'énergie sont au nom d'une autre personne qui n'emménagera pas avec vous?;
- parce que vous quittez un logement "toutes charges comprises", etc.).

Attention?! Si vous emménagez dans un logement **sans** avoir de contrat d'énergie, vous risquez la? **coupure**, même en **hiver !**

Par contre, si vous avez déjà un contrat d'énergie, en principe,?**votre contrat d'énergie actuel vous suit à votre nouvelle adresse.**?Dans ce cas, veillez à prévenir votre fournisseur du déménagement.

Mais vous pouvez décider?de?:

- Changer de contrat d'énergie chez votre fournisseur actuel,
- Changer de fournisseur d'énergie,
- Arrêter votre contrat d'énergie chez votre fournisseur actuel à la date du déménagement, parce que vous emménagez chez quelqu'un qui a déjà un contrat d'énergie à son nom ou parce que vous emménagez dans un logement «?toutes charges comprises?», etc.

Attention?! Les fournisseurs font parfois démarrer votre contrat avant votre date d'emménagement. C'est le cas si votre compteur était ouvert et que personne n'était repris sur votre point de fourniture avant votre emménagement. Cette pratique est illégale. Vérifiez attentivement la date de début de votre contrat et contactez-nous en cas de problème.
Pour plus d'informations, voyez notre article à ce sujet.

Références légales

- Article 3bis de l'arrêté du Gouvernement du 30 mars 2006 wallon relatif aux obligations de service public dans le marché de l'électricité
- Article 3bis de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux obligations de service public dans le marché du gaz
- Accord – le consommateur dans le marché libre de l'électricité et du gaz (2018)

Documents type

Schéma récapitulatif: je déménage - check-list des démarches à effectuer pour mon contrat d'énergie
Schéma récapitulatif - Je suis propriétaire: que devient le contrat d'énergie en cas de changement de locataire?

Schéma récapitulatif: Je suis locataire et je déménage: que devient mon contrat d'énergie à ma nouvelle adresse?

Date de mise à jour: Mercredi 15/07/26